

On observe depuis la mise en place du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture la multiplication de nouveaux outils d'évaluation et de suivi des élèves mis en œuvre par les professeurs de français individuellement ou par équipes disciplinaires. De manière liée, on observe également un nombre croissant d'établissements qui expérimentent une évaluation sans note et le désir ou l'incitation de nombreuses équipes disciplinaires de lettres à s'emparer de l'outil SACoche.

Dans le souci d'accompagner la mise en place du Socle commun et d'harmoniser les conceptions et les pratiques évaluatives, les inspecteurs disciplinaires, en 2011, avaient construits certains outils et exemples d'application qu'ils avaient présentés et proposés à tous les professeurs de collège de l'académie en organisant 12 réunions de secteur. Ces différents documents, mis en ligne sur le site académique, sont consultables et téléchargeables aux liens suivants :

- Outils d'évaluation et de suivi : <http://www.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article97>
- Exemples d'application liés au domaine « dire » : <http://www.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article96>
- Exemples d'application liés au domaine « écrire » : <http://www.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article94>
- Exemples d'application liés au domaine « lire » : <http://www.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article95>
- L'enseignement par compétences à l'échelle de la séquence : <http://www.ac-limoges.fr/lettres/spip.php?article93>

Nombreux sont les enseignants qui se sont inspirés peu ou prou de ces outils pour construire les leurs. Toutefois, il importait de les faire évoluer et de projeter de nouvelles réunions d'harmonisation. En effet, les inspections des deux dernières années ont permis de dresser le constat de plusieurs points d'alerte :

- **La très grande variété des outils mis en place par les équipes disciplinaires et parfois par les professeurs au sein d'une même équipe disciplinaire ; la très grande variété, notamment, des référentiels SACoche conçus par les professeurs de lettres de plusieurs collèges, dans leur souci d'emboîter le pas à leurs collègues d'autres disciplines pour la plupart scientifiques.**

Cette variété ne serait pas un problème en soi si elle n'était le reflet de différences parfois très importantes dans la manière dont les professeurs comprennent l'évaluation par compétences, la mettent en œuvre et fixent leurs curseurs de réussite.

- **La très fréquente mise en place de référentiels dont les critères d'évaluation consistent en la reprise textuelle des intitulés de certains domaines et/ou items qui figurent dans le Livret Personnel de Compétences.**

Cette reprise textuelle des intitulés du LPC est l'expression d'une confusion entre l'évaluation sommative et l'évaluation formative. Si le LPC, tel qu'il est découpé, décliné et formulé, est utile pour la validation du palier 3 du socle commun, il ne se prête en revanche qu'assez peu à une évaluation précise et parlante des activités nombreuses et variées réalisées par les élèves au fil de leurs apprentissages.

- **Dans certains cas, la mise en place de référentiels dont les champs et critères d'évaluation sont en nombre trop limité.**

Cette limitation du nombre des champs d'évaluation a l'avantage de permettre qu'ils soient appréciés de manière régulière, suivie et significative. Cependant,

leur nombre trop limité conduit à procéder à une évaluation trop générale qui manque de précision et ne colle pas de façon assez concrète et parlante aux tâches réalisées par les élèves.

- **Dans d'autres cas, la mise en place de référentiels trop détaillés.**

Ces référentiels très détaillés, s'ils permettent une évaluation plus précise et parlante, présentent plusieurs défauts :

- Ils consistent en de véritables usines à gaz chronophages, énergivores et difficilement exploitables sur la durée ;
- Ils conduisent à n'évaluer certains des très nombreux items que de rares fois, ce qui en rend le suivi insuffisant tant quantitativement que qualitativement ;
- Ils font courir le risque de dénaturer une authentique évaluation par compétences. En effet, celle-ci suppose d'être effectuée à la faveur de tâches complexes dont la réussite exige de l'élève qu'il mobilise à bon escient, dans des situations variées, ses connaissances, capacités et attitudes. Or la mise en place de référentiels très détaillés incite l'enseignant à surtout évaluer ses élèves non pas à travers la réalisation de tâches complexes et authentiques mais à travers des devoirs qui consisteront en des tâches simples artificiellement conçues pour lui permettre de valider les items correspondants.

- **Dans la très grande majorité des cas, l'absence, au sein d'un champ évalué, d'une description précise des différents niveaux de maîtrise.**

Cette absence s'avère particulièrement problématique, les professeurs ne plaçant pas pour un même champ d'évaluation leurs curseurs de réussite au même niveau.

OBJECTIF ET DÉROULEMENT DU PROJET

Face à ces différents éléments de constat, les inspecteurs de lettres de l'académie de Limoges se sont entourés d'une équipe de professeurs dont le but a été de construire et d'expérimenter un outil d'évaluation par compétences qui fasse suite à ceux qui avaient été proposés en 2011 et qui satisfasse le cahier des charges suivants :

- être d'une utilisation simple et non chronophage pour le professeur ;
- être facilement soluble dans SACoche tout en restant utilisable et adaptable de façon indépendante ;
- être facile à comprendre et parlant pour les élèves et leurs parents ;
- permettre une évaluation continue des élèves sur les quatre niveaux du collège et dans le prolongement de ce qui a été fait dans le premier degré ;
- décrire avec précision différents paliers de maîtrise à l'intérieur de chacun des items du référentiel ;
- contribuer à la mise en œuvre d'une évaluation par compétences mieux harmonisée entre les professeurs de français de l'académie de Limoges.

Durant l'année 2013-2014, grâce aux vertus de l'expérimentation dans les classes des professeurs de l'équipe, le référentiel est allé d'améliorations en améliorations. Celui qui est ici proposé l'est dans sa troisième mouture : sa version à la fois la plus simple et la plus complète.

Au début de l'année 2014-2015, les inspecteurs de lettres de l'académie de Limoges animeront une douzaine de réunions de secteur qui leur permettront de rencontrer tous les professeurs de français qui enseignent en collège. Ce référentiel sera l'une des pièces maîtresses sur lesquelles ils s'appuieront lors de ces réunions. Il ne fait aucun doute que les échanges contribueront à apporter de nouvelles améliorations qui seront publiées sur le site.